

OCTOBRE 2023

# NEWSLETTER DE

N°13

# L'ACCOMPAGNEMENT AU CFA

Newsletter Mensuelle



## ATELIERS DU MOIS

Le mois d'Octobre sera un mois avec plusieurs possibilités d'ateliers. En effet, nous vous proposons 7 créneaux d'ateliers sur l'ensemble du mois. Ils seront regroupés sous deux thématiques : La reconnaissance des végétaux et la lecture de consigne.

Si des besoins ou des envies concernant les ateliers se présentent à vous, n'hésitez pas à contacter le Pôle Accompagnement.

## L'OUTIL DU MOIS



### LIREC

Lirec est une plateforme qui permet de traduire facilement des documents ou contenus en FALC (le langage FALC qui signifie Facile A Lire et à Comprendre). Il permet donc d'adapter ses supports pour des apprenants avec des difficultés de lecture ou de compréhension

### Lien de l'outil

### Pour en savoir + sur le FALC

## NOS ACTUS EN OCTOBRE

- Un CAPA JPI avec des troubles autistiques a pu participer à une sortie de deux jours à Terra Botanica sereinement grâce à travail collectif entre l'équipe pédagogique et le Service Handicap. Par exemple, il a préparé une carte mentale pour s'orienter sans difficulté.
- Yolaine PINCON accompagnée de Anne-Marie MICHEL ( AESH du lycée ) se sont rendues sur l'ESAT de transition de Bréal sous Montfort afin de créer un partenariat pour d'éventuels lieux de stage pour nos apprenants RQTH pendant ou après la formation.
- Yolaine P se déplace dans plusieurs collectivités pour créer ou souder des partenariats avec les acteurs du handicap : St Alban, A Ereac, et à Loudéac afin de se coordonner pour mettre en place l'accompagnement de l'apprenant.
- Fanny D travaille sur une procédure de création des ressources pour la FAD ( Formation a Distance ) afin de pouvoir mener à bien l'ensemble des formations continues avec leur 20% en distanciel.

- Cindy D a corrigé le test ROC, en voici le résultat par classe (le test est sur 30 points et un score de 10 ou en-dessous signifie de grandes difficultés) :

- BP4 API : 4 apprentis suivis , les scores vont de 4 à 13
- BAC PRO API: 3 apprentis suivis, les scores vont de 9 à 11.
- BTS TC 1: 4 dossier d'aménagements, pas de soutien ni de suivi particulier. les scores vont de 11 à 17.
- CAPA JPI: 11 suivi d'apprentis, et du soutien en plus . les scores vont de 2 à 12.

Le Service Handicap se charge de prendre en entretien tous les apprenants concernés pour leur proposer un accompagnement. Les compte rendu de ces entretiens seront disponibles au Service Handicap pour consultation.

- La partie distancielle de la formation continue a commencé le vendredi 29/09/2023, elle était animée par Maxime GACHET, elle s'est bien déroulée pour tous les stagiaires.





Yolaine PINCON a rencontré Mme Fabienne NOUVEAU, chargée d'insertion à l'APH Le Pommeret, l'ESAT de transition de Bréal-sous-Montfort. Mme Nouveau était déjà en contact avec Benoît Bertrand. Cette rencontre a été l'occasion de proposer un partenariat dans ce lieu où les activités espaces verts sont nombreuses et bien encadrées.

[Lien vers le site de l'APH de Pommeret](#) ( source des photos ci-dessus )

## PENSEZ-Y CE MOIS-CI



### • Où trouver des infos sur les besoins d'un apprenant ?

Il existe plusieurs informations concernant les besoins spécifiques des apprenants, voici comment les trouver :

-> Les aménagements d'épreuve, les fiches d'aménagement d'épreuve à faire signer pour les CCF, de la documentation autour des troubles, le suivi des ateliers : [Sur le drive de l'Accompagnement](#)

-> Un classeur récapitulatif avec le suivi complet de l'apprenti avec RQTH est consultable au **bureau du Service Handicap**

### • Les examens & formatifs :

- Il est important de venir consulter le [registre d'aménagement d'épreuves](#) pour savoir si un de vos apprenants est concerné par un aménagement et pour que vous puissiez le mettre en place. De la même manière, il est important de prévenir en avance le Service Handicap en cas de besoin d'un lecteur scripteur ou d'un reformulateur pour pouvoir anticiper les besoins.

- Si un ou plusieurs de vos apprentis ont des aménagements d'épreuve ( lecteur/scripteur, tiers temps etc.... ) il est nécessaire de préparer avant un formatif et surtout avant un examen, le document "Aménagement d'épreuve" qu'il devra remplir pour attester qu'il accepte ou refuse cet aménagement, de cette manière, même en cas de refus de tiers temps par exemple, ce document attestera que vous avez organisé l'examen pour vous adapter à son aménagement. Vous trouverez ce document auprès du Service Handicap jusqu'à ce qu'il soit intégré au système qualité.

### • La FAD ( Formation A Distance ) :

Les formateurs concernés par la FAD pourront consulter la procédure pour le contenu sur le drive après validation de la direction. Ce qu'il faut retenir :

- Des outils pour la conception de cours en distanciel sont disponibles sur le drive ( Services Accompagnement -> CDR )
- Les contenus doivent être remis au plus tard à 12h le mercredi précédant la séance distanciel du vendredi
- Des formations seront proposées par les Service TIM et CDR concernant les ressources numériques

## NOUS CONTACTER

### Qui ?

**Yolaine PINCON**

Référente handicap  
yolaine.pincon@educagri.fr

**Cindy DORE**

AESH - Membre service handicap  
cindy.dore@educagri.fr

**Tel Service Handicap :**

07.84.53.22.93

**Fanny DOUAN**

Animatrice et Responsable CDR  
fanny.douan@educagri.fr

[Site du CDR](#)

### Où ?

Au **CDR ( salle K1 )** dont le planning est consultable sur GRR ou affiché sur la porte et au **bureau handicap ( en bâtiment P )** dont les permanences sont affichées sur la porte.

### Quand ?

Nous effectuons une permanence **Handicap + CDR le mardi de 10h à 12h** au CDR. Vous pouvez nous y rejoindre. Ou vous pouvez prendre rdv par mail.

### Pourquoi ?

- Vous avez repéré un apprenant en **difficulté**
- Vous souhaitez connaître les **besoins** de vos apprenants
- Vous souhaitez connaître de nouveaux **outils**
- Vous souhaitez **personnaliser** ou **individualiser** le parcours d'un apprenant